

☞ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ☞
Avocate / Lawyer

Le 23 décembre 2011

'Par SDE et courrier'

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3768-2011
Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux normes internationales d'information financière (IFRS)

Chère Consœur,

Conformément aux directives émises par la Régie de l'énergie dans le cadre du dossier cité en rubrique, le GRAME dépose par la présente son argumentation finale.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.



Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)
cc. Me Yves Fréchette et Me Éric Fraser pour la demanderesse Hydro-Québec (par courriel)
cc. Les intervenants au dossier